

*MEILLEURS VŒUX  
POUR 2002 !*

***MESSAGE DU PRÉSIDENT***

L'année 2001 marquera certes l'histoire des droits linguistiques au Nouveau-Brunswick. La communauté francophone de la province s'entend pour dire que le 20 décembre 2001 fut un jour d'une importance sans pareille dans son histoire !

C'est en ce jour que la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick a reconnu les obligations constitutionnelles des municipalités de respecter nos droits linguistiques, tels que reconnus par la *Charte*. La décision de la Cour d'appel dans l'affaire *Mario Charlebois c. John R. Mowat, la Ville de Moncton et la Province du Nouveau-Brunswick* vient de jeter les bases à des arguments futurs dans plusieurs domaines qui touchent de près nos communautés. L'AJEFNB se fera un devoir d'œuvrer à la défense et à la promotion de nos droits linguistiques à la lumière de cette décision. L'Association étudiera la décision plus à fond dans les prochaines semaines afin d'établir son application dans ses divers dossiers.

L'année qui s'achève a donc été très fertile. La tenue du *Symposium sur l'égalité linguistique*, en mars dernier, aura permis plus que jamais de

relancer le débat sur les droits linguistiques sur la place publique.

Quelques mois plus tard, nous avons été témoins du grand coup du 15 août à Caraquet lors duquel la communauté acadienne et francophone, représentée par 23 organismes, signait un protocole de solidarité visant à demander au gouvernement provincial d'adopter une nouvelle loi sur les droits linguistiques.

Je souligne avec beaucoup de fierté l'union de nos organismes acadiens et francophones autour de cet objectif commun. Espérons que les efforts de tous inciteront le gouvernement provincial à prendre une bonne résolution pour l'année 2002 en adoptant une nouvelle loi sur les droits linguistiques.

Il me fait plaisir de féliciter ceux et celles qui ont été les artisans de ces deux événements d'envergure.

Je vous invite, au cours de l'année 2002, à défendre et à promouvoir collectivement et individuellement nos droits linguistiques dans nos communautés respectives. Unissons nos voix à ceux et celles qui ont

demandé une nouvelle loi sur les droits linguistiques en signant la pétition qui circule dans la province à cet effet. Nous joignons au présent bulletin la pétition, que nous vous invitons à signer et à retourner à l'adresse au bas de la pétition.

En cette année qui s'achève, je veux vous offrir, au nom de tous les membres du Conseil d'administration de l'AJEFNB, un Joyeux Noël et une très bonne année 2002 !

### ***COLLOQUE EN FÉVRIER 2002***

Nous vous rappelons que le *Colloque sur les droits linguistiques*, auquel participera le ministre des Affaires intergouvernementales, l'hon. Stéphane DION, aura lieu à la Faculté de droit de l'Université de Moncton le 15 février 2002. Vous recevrez plus de détails au début janvier 2002. C'est une date à retenir !

### ***UN AUTRE DE NOS MEMBRES ACCÈDE À LA MAGISTRATURE !***

C'est en octobre dernier que Madame **Collette D'ENTREMONT** a été nommée juge à la Cour du Banc de la Reine, à Moncton. L'AJEFNB continue à encourager la ministre fédérale de la Justice à nommer à ces postes des personnes aptes à entendre les causes dans les deux langues officielles. Toutes nos félicitations à la nouvelle juge !

### ***NOUVELLES DE LA FÉDÉRATION***

C'est lors de l'assemblée générale annuelle de la **Fédération des associations de juristes d'expression française de common law** le 24 novembre dernier à Ottawa, que notre président, **Charles GERVAIS**, a été élu en tant que secrétaire-trésorier de cette fédération. La présidence est assumée par Tory COLVIN,

d'Ontario et la vice-présidence par Roger LEPAGE, de Saskatchewan. Félicitations et bon succès !

### ***SERVICES JURIDIQUES***

L'ouvrage *Règles de procédure du Nouveau-Brunswick annotées* est encore disponible ! Il est offert aux membres à 40 \$ l'exemplaire et aux non-membres à 60 \$. Pour placer une commande, vous n'avez qu'à communiquer avec l'AJEFNB.

*Recueil d'actes juridiques* — Grâce à une généreuse subvention reçue du ministère fédéral de la Justice, l'AJEFNB produira un **7<sup>e</sup> tome** dans sa collection d'actes juridiques. Ce nouveau tome portera, entre autres, sur des aspects précis du droit des sociétés commerciales.

### ***APPEL DE CANDIDATURES JURISTE DE L'ANNÉE***

Vous avez encore le temps de proposer la candidature d'une personne pour le prix *Juriste de l'année*. Le ou la candidat(e) doit avoir contribué de façon **exceptionnelle** à l'avancement de la pratique du droit en français ou à l'avancement des droits linguistiques au Nouveau-Brunswick. Nous vous rappelons que les candidatures demeurent en tout temps confidentielles. Pour obtenir un formulaire, nous vous invitons à communiquer avec l'AJEFNB en composant le 506-853-4151.

### ***RECRUTEMENT***

**Il n'est pas trop tard pour adhérer à l'AJEFNB !** En adhérant à l'AJEFNB, vous appuyez un organisme sans but lucratif qui œuvre à l'avancement de la pratique du

droit et des droits linguistiques au Nouveau-Brunswick. L'AJEFNB a besoin de votre appui pour mener à terme tous ses projets. Ne tardez plus !

### ***CONSEIL D'ADMINISTRATION***

La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu le **16 février 2002**, à Moncton. Si vous désirez qu'un sujet en particulier soit traité lors de cette réunion, n'hésitez pas à communiquer avec l'Association en composant le 506-853-4151 ou directement avec le président au 506-853-5444.

### ***MAÎTRISE EN DROIT***

La Faculté de droit de l'Université de Moncton deviendra en **septembre 2002** la première dans le Nouveau-Brunswick à offrir la **Maîtrise en droit**. Les demandes d'admission sont présentement acceptées pour l'année universitaire 2002-2003. Ce nouveau programme compte 42 crédits (dont 30 pour la thèse). Renseignements : 506-863-2132.

### ***L'HONORABLE JEAN-EUDES DUBÉ PREND SA RETRAITE***

Après plus de 26 années de service à la Cour fédérale du Canada, l'hon. Jean-Eudes Dubé prend sa retraite. Originaire du Québec, il a fait ses études au Séminaire de Gaspé, à l'Université St-Joseph (N.-B.), à l'Université d'Ottawa, à l'Université Georgetown (Washington, D.C.) et à la Faculté de droit de l'Université du N.-B. Récipiendaire de deux doctorats honorifiques, il a également connu une carrière aussi variée qu'intéressante — procureur de la couronne, échevin, député à la Chambre des communes, ministre (Anciens combattants et Travaux publics) et finalement juge à la Cour fédérale. L'hon. Jean-Eudes Dubé est membre de

l'AJEFNB et de l'AJEFO et est l'auteur de trois œuvres littéraires.

### ***PROFIL D'UN MEMBRE***

**L'honorable Collette D'ENTREMONT** — Après avoir terminé ses études à l'Université de Moncton en éducation (B.Ed. 1979) et en droit (LL.B. 1982), Madame la Juge D'ENTREMONT a été admise au Barreau du Nouveau-Brunswick le 4 juillet 1983.

Depuis lors, et ce jusqu'à son accession à la magistrature à l'automne 2001, elle a été avocate chez Patterson Palmer Hunt Murphy, y devenant associé en 1990 et y pratiquant principalement en litige civil et en droit commercial et familial.

Elle a également été très active dans sa communauté en général et dans la communauté juridique en particulier. Ainsi, d'une part, elle a été membre du comité de discipline du Barreau du Nouveau-Brunswick, membre de la Fondation du droit du Nouveau-Brunswick et conférencière à divers cours d'admission au Barreau.

D'autre part, elle a été vice-présidente à la promotion et à la publicité de la 17<sup>e</sup> finale des Jeux de l'Acadie à Saint-Jean et membre de la Commission de police pour la région de Rothesay.

Madame la Juge D'ENTREMONT est mariée à M<sup>c</sup> Charles LeBlond et ils ont deux fils.

---

***Le Bref*** est publié par l'**Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick.**

*Président* Charles Gervais

*Adresse* AJEFNB  
Pavillon Adrien-J.-  
Cormier  
Université de Moncton  
Moncton (NB) E1A 3E9

*Téléphone* (506) 853-4151

*Télécopieur* (506) 853-4152

*Courriel* [ajefnb@umoncton.ca](mailto:ajefnb@umoncton.ca)

*Site Web* [www.ajefnb.nb.ca](http://www.ajefnb.nb.ca)

L'AJEFNB est fière de pouvoir compter

---